

MM. Emanuel-F. AUTIELLOS, *conseiller*.

Marian MALDONADO, *conseiller*.

Jacques-B. CRUZ, *conseiller*.

Anselme VILLAR, *conseiller*.

Michel-A. MARIN, *conseiller*.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le président*, Thomas DE VEYGA.

*Le secrétaire*, Jacinto CARDENAS.

---

#### LA CROIX-ROUGE ARGENTINE EN 1907

Heureusement pour la cause qu'a embrassée la Croix-Rouge argentine, aucun événement n'a nécessité son intervention active au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Les postes de secours entretenus par les sous-comités de San-Juan et de Lomas de Zamora ont continué à fonctionner avec la même régularité et le même profit pour les victimes qui, constamment, ont recours à leurs services.

Le 6 janvier, un train a déraillé à Daramillo de las Vacas, près du pont de l'Inca, dans la Cordillère des Andes. La presse ayant publié des télégrammes alarmants faisant craindre que le convoi entier n'ait roulé dans un précipice, le président du Comité central de Buenos-Aires s'informa immédiatement par télégramme et apprit que les premières nouvelles étaient exagérées, qu'il n'y avait parmi les victimes de l'accident qu'un seul mort et deux blessés grièvement ; le Dr Daladini, qui fort heureusement se trouvait dans le train déraillé, avait prodigué ses soins aux blessés.

La Croix-Rouge argentine arrive à la fin de l'exercice économique sans avoir une seule dette. Son capital s'élève à 90,084,29 pesos en matériel sanitaire, meubles et crédit, à 65,743 pesos en biens immeubles et à 24,020 44 pesos en espèces effectives, soit un total de 179,847 73 pesos, bien que ses seules ressources consistent en souscriptions, cotisations de ses 974 membres actifs et en

la subvention de 200 pesos par mois obtenue grâce aux instances du Comité central auprès du Congrès de la Nation.

Le comité directeur a continué à entretenir les plus cordiales relations avec les pouvoirs publics de la capitale et des provinces, vu que la Croix-Rouge Argentine est l'auxiliaire constant des services officiels de santé, et que, pour cette raison, elle doit pouvoir compter sur l'appui financier du gouvernement.

Une commission du comité de la Croix-Rouge argentine, présidée par le Dr Adolphe Salas, président du Conseil municipal de Buenos-Aires, s'est mise en relations avec les Chambres et a obtenu l'assurance que la subvention accordée à la Croix-Rouge serait sensiblement augmentée pour l'année 1908.

L'heureuse coïncidence qui fait que deux membres du comité, le vice-président, M. Valentin Virasoro, ingénieur et le Dr Elisée Canton, font partie du Congrès, le premier comme sénateur et le second comme député et président de la Chambre, donne à penser que le résultat de la démarche précitée est dorés et déjà acquis. La Croix-Rouge Argentine pourra ainsi renouveler son matériel sanitaire et remplacer celui qu'elle a perdu dans la province de Santa Fé au service du gouvernement. Elle pourra également, dans les locaux de son Comité central, effectuer les travaux de salubrité qu'elle s'était engagée à exécuter dans un certain délai, aujourd'hui écoulé, et pour lesquels l'Administration publique la presse.

D'après les renseignements fournis par l'Inspecteur général, les sous-comités ont continué à fonctionner régulièrement.

Celui des dames de la Croix-Rouge de Buenos-Aires seconde activement le Comité central ; il a repris une idée chère à son ancienne présidente, M<sup>me</sup> Mamela Leel de Elizalde :

Des commissions de dames vont dans les ménages pauvres, dans ces foyers deshérités où l'on n'a pas la moindre notion d'hygiène ; elles y enseignent les règles les plus élémentaires de la propreté et fournissent ces malheureux de savon, de balais et autres ustensiles indispensables.

Le Comité central a encouragé cette heureuse initiative dont l'opportunité saute aux yeux.

Les sous-comités, bien que dépendant du Comité central, jouissent d'une autonomie suffisante pour leur permettre d'exécuter

leurs projets sur le terrain local, à la condition, bien entendu, de se conformer toujours au règlement général et aux instructions qu'ils reçoivent fréquemment du Comité central. Ils administrent dans les mêmes conditions leurs biens, et, s'ils paient une contribution au Comité central, c'est seulement pour réparer et renouveler le matériel sanitaire entreposé dans ses locaux, de façon à ce que ce matériel puisse, le cas échéant, servir sur tout le territoire de la République.

La Croix-Rouge Argentine acquiert peu à peu des propriétés dans tout le pays, à des prix raisonnables; elle y constitue des dépôts de matériel sanitaire dans les villes de quelque importance de façon à accourir ainsi plus rapidement partout où l'on réclame ses secours.

En augmentant ses forces, son capital et son prestige dans le vaste territoire national, la Société est prête à tout instant à entrer en action au dedans et au dehors du pays, accomplissant ainsi un des devoirs primordiaux qui résultent de son adhésion à la Convention de Genève : se préparer en temps de paix pour être utile en temps de guerre à son pays et aux autres nations.

Le pouvoir exécutif de la République Argentine a soumis aux délibérations du Congrès un projet de loi approuvant la Convention et le protocole de clôture, signés le 6 juin 1906 par les délégués argentins à la Conférence diplomatique internationale réunie à Genève.

---

## BADE

---

### LA SOCIÉTÉ BADOISE DE 1907 A 1908

Le rapport de la Société badoise, qui embrasse la période du 1<sup>er</sup> avril 1907 au 1<sup>er</sup> juillet 1908, commence par rappeler la perte considérable, résultant pour la Société comme pour tout le pays, du décès du grand duc de Bade <sup>1</sup>. Son fils, le grand-duc Frédéric-

---

<sup>1</sup> Voy. T. XXXVIII, p. 287.